

KARATE CLUB PAIMBOEUF OMNISPORTS

7 rue Pierre Chevry- 44560 PAIMBOEUF

Renseignements :

Karaté : 06.95.38.89.63 ou 06.34.74.25.60/Remise en forme : 06.18.39.16.66

@mail : kcpopaimboeuf@gmail.com

Site: karateclubpaimboeuf.club.sportsregions.fr



MARDI	17h00 – 18h00 18h30 – 19h30 20h30 – 21h30	Sport adapté (nouvel horaire) Tai Chi (nouveau créneau) Remise en forme/ dès 14 ans (cardio)
MERCREDI	19h00 – 20h00 20h00 – 21h15	Karaté enfants de 6/ 11 : ceinture b.à j/o* Karaté adultes (tous niveaux)/jeunes (à partir c. orange)
JEUDI	20h30 – 21h30	Remise en forme/ dès 14 ans (renforcement musculaire)
VENDREDI	18h00 – 19h00 19h00 – 20h00 20h00 – 21h30	Karaté enfants 6/7 (gradés et débutants)* Karaté enfants 08/11 ans (gradés et débutants)* Karaté pré-ados à adultes (à partir de 11 ans gradés et adultes débutants)
SAMEDI	09h00-10h00 10h00-10h45 11h00 - 12h00	Karaté spécial kumité (selon demande) Karaté en famille - Eveil karaté enfants 4/5 ans Tai chi - qi gong
DIMANCHE	10h00-11h15	Entraînement libre

* Répartition horaire pouvant évoluer selon le nombre et le niveau des enfants

Professeurs :

- ✓ **Remise en forme** : **Laetitia GUESNEL-GAUGUET** (Brevet d'Etat des Métiers de la Forme, BE de karaté 1er et 2ème degré)- double championne du monde et quintuple championne d'Europe kata par équipe.
- ✓ **Karaté** : **Eric SOUFFLEUX** (BE de karaté 1er et 2ème degré et Brevet d'Etat des Métiers de la Forme – CN 4° Dan), **Eddy POULINET** CN 1^{ère} Dan-DAF, **José COELHO** (Brevet Animateur Sportif Karaté niveau 1 - Diplômé de Shodan et Nidan - 1° Dan Karaté Japan, 2° Dan Karaté Européenne/Institut Portugais de Naturology - Harmonie rééquilibrage énergétique).
- ✓ **Tai chi** : **José COELHO**

TARIFS 2015/2016	
REMISE en FORME	95 €
KARATE ados/adultes (à partir de 2003)	130 €
KARATE ENFANTS de 6 à 11 ans (2004 à 2009)	120 €
EVEIL karaté en famille (2010-2011)	80 €
TAI CHI (à partir de 6 ans)	90 €

Adresse entrainements :

Karaté/karaté adapté/karaté famille : Dojo 7 Rue Pierre Chevry, Paimboeuf.

Tai chi & remise en forme : Salle de la Corderie, Rue Pierre Chevry à Paimboeuf.

N'oubliez pas votre certificat médical, (pour le karaté il doit être daté à partir du 1er septembre 2015 pour les compétitions).

Attention, sans certificat médical, il vous sera impossible d'avoir accès à la salle de sport.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux dates d'inscriptions proposées, vous pouvez prendre contact avec :

- Laëtitia Guesnel-Gauguet pour la remise en forme au 06.18.39.16.66 ;
- Sylvie Le Boursicaud pour le karaté/tai chi au 06.95.38.89.63.
- ou par mail : kcpopaimboeuf@gmail.com

Nous proposons une facilité de paiement en 3 versements maximum. **Pour un 3ème adhérent dans la même famille : une réduction de 10% sera accordée sur la totalité. Pour deux activités au sein du club : la même réduction de 10% sur la totalité sera accordée.**

Une période d'essai de trois séances est proposée uniquement aux nouveaux adhérents. En cas d'arrêt, la cotisation sera remboursée, à l'exception des frais de dossier de 10 €.

Aucun motif ne pourra justifier le remboursement de tout ou partie de l'adhésion après cette période d'essai.

LE BUREAU

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :

- certificat médical de non contre-indication médicale à la pratique du karaté ou de la remise en forme ;
- fiche individuelle remplie ;
- une photo d'identité ;
- règlement de la cotisation : un, deux ou trois chèques (montant rond) ou en liquide (montant total de la cotisation) ; en cas de paiement direct par un comité d'établissement, un chèque de caution devra être remis. Il sera restitué dès paiement par le CE.
- enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi du dossier d'inscription pour l'année suivante (sauf si communication d'une adresse mail).

- **Pour la remise en forme**, qui aura lieu dans une salle adaptée, il faut prévoir une paire de chaussures de sport spécifique, ainsi qu'un tapis individuel.
- **Pour le Taï chi**, prévoir un pantalon ample et T-shirt.
- **Pour le karaté**, prévoir karaté gi (kimono)

En l'absence de l'ensemble de ces documents, il ne sera pas possible d'accéder aux cours.

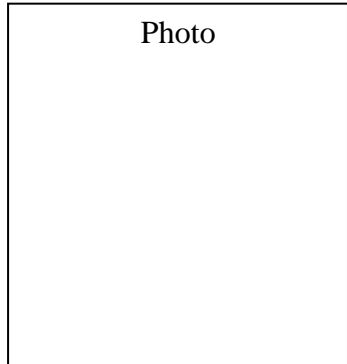
REGLEMENT INTERIEUR COMMUN A TOUTES LES SECTIONS **(karaté, taï Chi et remise en forme)**

- 1) Ce lieu d'entraînement est le vôtre, respectez-le.
- 2) Respectez les autres membres du club :
 - en ayant toujours un vêtement de sport propre (karaté-gi, jogging etc...)
 - en ne portant aucun bijou (bague, bracelet, chaîne, montre, piercing...)
 - en ayant des ongles (pieds et mains) coupés ras, ceci pour ne pas blesser vos partenaires,
 - *en ne faisant aucun chahut dès que vous êtes entré dans le dojo de karaté,*
 - *en saluant chaque fois que vous entrez ou sortez du dojo.*
- 3) Soyez ponctuel.
- 4) Ne quittez jamais la salle sans en avoir demandé l'autorisation au professeur.
- 5) Toute blessure contractée lors d'un entraînement devra être signalée au responsable au plus tard, avant la fin du cours (le club devant déclarer tout accident à la Mutuelle Nationale des Sports sous 48 heures) pour permettre à l'accidenté une indemnisation par l'assurance.
- 6) Le prix des cours est payable d'avance. Il s'agit d'un abonnement forfaitaire. Toute absence pour quelque cause que ce soit ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. De même toute cotisation réglée ne sera en aucun cas remboursée (sauf longue maladie avec certificat, dans ce cas, un avoir sera accordé).
- 7) Une période d'essai de 3 cours est offerte aux nouveaux adhérents jusqu'à fin septembre. En cas d'arrêt, la demande de remboursement sera faite par écrit ou par mail au président ou au trésorier 10 € de frais de dossiers seront retenus sur le remboursement.
- 8) Les entraîneurs et le K.C.P.O déclinent toute responsabilité en matière de vols ou de dégradations pendant les entraînements.
- 9) Le club n'est en aucun cas responsable des enfants dans les vestiaires et en dehors des cours.
- 10) Pour le passage des grades, il sera tenu compte de l'assiduité.
- 11) La présence des parents dans le dojo pendant les cours n'est pas autorisée sauf karaté famille.
- 12) Ce présent règlement doit être accepté dans sa totalité et appliqué par tous.

} Spécifique
arts
martiaux

**K.C.P.O. SECTION KARATE-TAI CHI (RAYER la mention inutile)
FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION SAISON 2015/2016**

NOM.....
Prénom.....
Date de Naissance :/...../.....
Adresse.....
.....
Code Postal.....
Commune.....
Tél domicile.....
Tél portable.....
E mail :@.....



Contact (parent, ami) pouvant vous prévenir.....Tel :

Je soussigné,
demeurant à

- 1) certifie avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement intérieur du dojo.
- 2) autorise le Karaté Club Paimboeuf Omnisports, à utiliser les photographies, films et oeuvres originales réalisées dans le cadre du club, pour le site internet du club ou un reportage journalistique.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

3) autorise le professeur de karaté au KCPO ou son adjoint (en cas d'absence) à prendre en cas d'urgence toutes décisions de prise en charge, de transport ou d'hospitalisation, jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé. La présente autorisation vaut pour mon enfant.....né(e) le.....mais seulement en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable de notre médecin de famille.
Nom du médecin traitant..... Tél.....
Adresse du médecin traitant.....

4) certifie **m'assurer de la présence d'un animateur à l'heure du cours suivi par mon enfant,** pendant la saison 2015-2016, un empêchement subit pouvant expliquer l'absence du professeur. Le club ne pourra prévenir tous les parents.

A..... le.....

SIGNATURE de l'adhérent ou de son représentant légal :

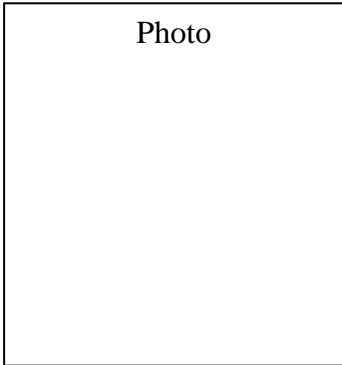
En l'absence de l'ensemble des documents d'inscription, il n'est pas possible d'accéder aux cours.

REGLEMENT

<i>Chèques en 1, 2 ou 3 fois</i>	<i>Banque :</i>
<i>n°</i>	<i>montant :</i>
<i>n°</i>	<i>montant :</i>
<i>n°</i>	<i>montant :</i>
Espèces	

K.C.P.O. SECTION REMISE EN FORME
FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION SAISON 2015/2016

NOM.....
Prénom.....
Date de Naissance : /..... /.....
Adresse.....
.....
Code Postal.....
Commune.....
Tél domicile.....
Tél portable.....
E mail :@.....



Contact (parent, ami) pouvant vous prévenir.....Tel :.....

Je soussigné,
demeurant à

- 1) certifie avoir pris connaissance et accepté les termes du règlement intérieur du dojo.
- 2) autorise le Karaté Club Paimboeuf Omnisports, à utiliser les photographies, films et oeuvres originales réalisées dans le cadre du club, pour le site internet du club ou un reportage journalistique.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

- 3) autorise le professeur de remise en forme au KCPO ou son adjoint (en cas d'absence) à prendre en cas d'urgence toutes décisions de prise en charge, de transport ou d'hospitalisation, jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé. La présente autorisation vaut pour mon enfant.....né(e) le.....mais seulement en cas d'impossibilité de me joindre (ou mon conjoint) ou d'obtenir l'avis favorable de notre médecin de famille.

Nom du médecin traitant..... Tél.....
Adresse du médecin traitant.....

- 4) certifie **m'assurer de la présence d'un animateur à l'heure du cours suivi par mon enfant,** pendant la saison 2015-2016, un empêchement subit pouvant expliquer l'absence du professeur. Le club ne pourra prévenir tous les parents.

A..... le.....

SIGNATURE de l'adhérent ou de son représentant légal :

En l'absence de l'ensemble des documents d'inscription, il n'est pas possible d'accéder aux cours.

REGLEMENT

<i>Chèques en 1, 2 ou 3 fois</i>	<i>Banque :</i>
<i>n°</i>	<i>montant :</i>
<i>n°</i>	<i>montant :</i>
<i>n°</i>	<i>montant :</i>
Espèces	

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES D'UN ENFANT MINEUR

Nous soussignés :

Madame :

Demeurant :

Monsieur : _

Demeurant :

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) :

Autorise à titre gracieux, le Karaté Club Paimboeuf Omnisports, sis 7 Rue Pierre Chevry 44560 PAIMBOEUF représenté par sa Présidente, Madame Sylvie LE BOURSICAUD à photographier notre enfant dans le cadre des manifestations ponctuelles et compétition et à utiliser son image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons le Karaté Club Paimboeuf Omnisports à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées dans le cadre des activités du club.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information et de communication du KCPO et dans le cadre de ses activités de valorisation, auprès des différents publics, directement par le KCPO ou être cédé(e)s à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans aucune limitation, pour une durée de 1 an, intégralement et par extraits, et notamment :

- dans des expositions (forum associations),
- par télédiffusion, par tous réseaux de transmission (en analogique ou numérique par voie hertzienne, par câble ou satellite)
- par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet,
- dans des publications papier
- sur CD-Rom, DVD, Blu-Ray, clé USB,
- et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

Le Karaté Club Paimboeuf Omnisports s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant.

Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à _____, le _____ en 1 exemplaire

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale :
